

Décision

Générale

colonial

Décision n° 772 du 9 juin 1953 :

n° 772

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

9 juin 1953

Numéro JO

n° 8 du 01/07/1953

Date du numéro

1 juillet 1953

TEXTE INTÉGRAL

M. Pérot, inspecteur de 1re classe des Contributions directes, est nommé Chef du Service des Contributions directes par intérim, en remplacement de M. Martel, titulaire d'un congé administratif, pour compter du 8 juin 1953.